



Mairie de Luynes
BP16
Place des Victoires
37230 LUYNES
Tel : 02.47.55.35.55
Fax : 02.47.55.52.56
www.luynes.fr
mairie@luynes.fr

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 19H00*
SALLE DES FÊTES DE LUYNES

***RAPPEL : Ce Conseil Municipal est programmé à 19h00 en raison de la présence du Conseil Municipal Jeunes. Vous trouverez en pièce jointe la convocation qui a été adressée à chaque membre du CMJ.**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 26 septembre 2023.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

- 1° : Rapport d'activité 2022 de Tours Métropole Val de Loire.
- 2° : Tours Métropole Val de Loire : Rapport 2022 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.
- 3° : Tours Métropole Val de Loire - Rapport 2022 - Service public d'élimination des déchets ménagers.
- 4° : Admission en non-valeur
- 5° : Décision modificative N°3 - Exercice 2023 Budget ville
- 6° : Tarifs publics 2024
- 7° : Autorisation d'engagement et de paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- 8° : M57 : Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
- 9° : Fixation du mode de gestion (règles et durées) des amortissements des biens : nomenclature comptable M 57.
- 10° : Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M 57.
- 11° : Non restitution de retenues de garantie pour prescription quadriennale.

12° : Groupement de commandes pour la fourniture de pièces détachées, pneumatiques, lubrifiants et prestations de réparations pour la maintenance des véhicules et des matériels motorisés pour les services techniques - Approbation de la convention constitutive.

13° : Contribution financière pour les enfants résidents hors commune scolarisés à Luynes - Année 2023 /2024.

14° : Syndicat des Cavités 37 - Adhésion d'une nouvelle commune.

15° : Logement social : Conventions de réservation de logements et de gestion en flux.

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mr Alain SELLIER Mme Odile RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN Mr Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT	Mme Renata MOREIRA ROCHA Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFAUX Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER Mr Eric GUILMET Mr François BOUGAULT Mr Erick MORCHOISNE	POUR PARTICIPATION
		Mr. Gérard PERRIER DGS
		POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE
		Administration Générale
		POUR INFORMATION
		Mr.Philippe BOISMARD Correspondante NR
		Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjointes puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.